

PROTEA UCITS II

Société d'Investissement à Capital Variable constituée au Luxembourg (SICAV)

Rapport semi-annuel non révisé au 30 juin 2024

PROTEA UCITS II

Société d'Investissement à Capital Variable constituée au Luxembourg (SICAV)

Rapport semi-annuel non révisé au 30 juin 2024

PROTEA UCITS II

Rapport semi-annuel non révisé au 30 juin 2024

Aucune souscription ne peut être reçue sur base du présent rapport. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du dernier prospectus accompagné du dernier rapport annuel, incluant les états financiers révisés, ou du dernier rapport semi-annuel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

PROTEA UCITS II

Table des matières

Organisation de la SICAV	4
Informations générales	6
Commercialisation à l'étranger	7
Etats financiers	
Etat des actifs nets	8
Etat des opérations et des variations des actifs nets	9
Nombre d'actions en circulation et actif net par action	10
Compartiment : PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	11
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	12
Compartiment : PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	13
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	15
Notes aux états financiers	16
Total Expense Ratio ("TER")	25
Performance	26
Autres informations aux Actionnaires	27

PROTEA UCITS II

Organisation de la SICAV

Siège social	15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'Administration de la SICAV	
Président	M. Jean-François PIERRARD, Directeur, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Administrateurs	M. Rémy OBERMANN, Administrateur indépendant, 7, Hameau de Fossard, CH-1226 Thônex, Suisse Mme Michèle BERGER, Administratrice indépendante, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Société de Gestion	FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'Administration de la Société de Gestion	
Président	M. Marc BRIOL, Directeur Général, Pictet Asset Services, Banque Pictet & Cie SA, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse
Membres	M. Dorian JACOB, Administrateur-Délégué, Directeur Général, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg M. Geoffroy LINARD DE GUERTECHIN, Administrateur indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg Mme Christel SCHAFF, Administratrice indépendante, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg M. Cédric VERMESSE, Directeur financier Pictet Asset Management, Banque Pictet & Cie SA, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse M. Pierre ETIENNE, Administrateur indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (depuis le 1 ^{er} janvier 2024)
Dirigeants de la Société de Gestion	M. Dorian JACOB, Directeur Général, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg M. Abdellali KHOKHA, Dirigeant en charge de la gestion du risque, Dirigeant en charge de la conformité, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

PROTEA UCITS II

Organisation de la SICAV (suite)

M. Pierre BERTRAND, Dirigeant en charge de l'Administration de Fonds de la gamme Mainstream et de la Valorisation, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

M. Thomas LABAT, Dirigeant en charge de la gestion de portefeuilles, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Gestionnaires

PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND:

- Millennium Global Investments Limited, Cleveland House, 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom

PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1):

- Swiss-Asia Financial Services Pte Ltd, 9 Raffles Place, #53-01, Republic Plaza, Singapore 048619 (depuis 30 avril 2024)

Banque dépositaire

Bank Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg, 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Agent d'administration centrale

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée, 20, boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Conseiller juridique

Allen Overy Shearman Sterling SCS (anciennement Allen & Overy jusqu'au 30 avril 2024), Société en commandite simple, 5, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

PROTEA UCITS II

Informations générales

PROTEA UCITS II (la "SICAV") publie un rapport annuel incluant les états financiers révisés dans les 4 mois qui suivent la clôture de son exercice. Elle publie un rapport semi-annuel non révisé dans les 2 mois qui suivent la clôture de la période considérée.

Le rapport annuel comprend les comptes de la SICAV et de chaque compartiment.

Tous ces rapports peuvent être obtenus par les Actionnaires au siège social de la SICAV, auprès de la Banque dépositaire, du distributeur ou de tout autre établissement désigné par la Banque dépositaire.

La valeur nette d'inventaire par Action de chaque compartiment ainsi que les prix d'émission et de rachat sont rendus publics au siège de la Banque dépositaire.

Toute modification statutaire est publiée dans le Recueil électronique des sociétés et associations ("RESA").

L'exercice financier de la SICAV s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le détail des changements intervenus au cours de la période clôturée au 30 juin 2024 dans l'état du portefeuille-titres pour l'ensemble des compartiments est disponible sur simple demande et sans frais au siège social de la SICAV ou auprès du représentant de chaque pays où la SICAV est commercialisée.

PROTEA UCITS II

Commercialisation à l'étranger

Offre en Suisse

Représentant

Le Représentant en Suisse est FundPartner Solutions (Suisse) SA (le "Représentant"), 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

Agent payeur

L'agent payeur en Suisse est Banque Pictet & Cie SA, ayant son siège social au 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

Lieu de distribution des documents de référence

Le prospectus en vigueur, les feuilles d'information de base, les statuts, le rapport annuel, incluant les états financiers révisés, le rapport semestriel non révisé de la SICAV, ainsi qu'un récapitulatif des achats et ventes effectués par la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège social du Représentant en Suisse.

PROTEA UCITS II

Etat des actifs nets au 30 juin 2024

	GLOBALISE**	PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND	PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)
	EUR	USD	EUR
ACTIF			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2.f)	285,398,574.22	67,242,214.25	21,075,521.80
Plus/moins value nette non réalisée sur investissements	11,953,707.56	829,589.15	-3,189,250.51
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 2.d)	297,352,281.78	68,071,803.40	17,886,271.29
Contrats d'options à la valeur d'évaluation (note 2.d)	99,836.67	0.00	0.00
Avoirs en banque (notes 2.d, 2.i)	16,661,969.47	13,687,265.22	899,122.73
Dépôts bancaires (note 2.d)	1,117,949.54	0.00	0.00
Intérêts et dividendes à recevoir, net	1,074,649.24	0.00	0.00
Frais de constitution (note 2.k)	131,596.52	589.22	48,672.83
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2.g, 12)	9,001.49	0.00	0.00
Autres actifs	666,120.72	0.00	27,796.34
	317,113,405.43	81,759,657.84	18,861,863.19
PASSIF EXIGIBLE			
Découvert bancaire	287,960.15	0.00	0.00
Commission de gestion et de distribution à payer (note 4)	350,562.41	51,213.03	56,117.64
Commission de performance à payer (note 8)	3,008.48	0.00	3,008.48
Taxe d'abonnement à payer (note 5)	35,438.75	2,031.49	320.69
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2.g, 12)	1,209,045.99	1,286,653.80	0.00
Autres frais à payer (note 10)	589,525.04	55,580.82	33,110.43
	2,475,540.82	1,395,479.14	92,557.24
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 30 JUIN 2024	314,637,864.61	80,364,178.70	18,769,305.95
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2023	301,338,398.61	88,601,810.83	-
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2022	456,181,201.76*	114,538,276.25	-

* Inklus le total des actifs nets du compartiment liquidé pendant l'année

** L'état globalisé des actifs nets comprend les éléments globalisés de tous les compartiments de PROTEA UCITS II, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

PROTEA UCITS II

Etat des opérations et des variations des actifs nets pour la période clôturée au 30 juin 2024

	GLOBALISE*	PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND	PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)
	EUR	USD	EUR
ACTIFS NETS AU DEBUT DE LA PERIODE	301,338,398.61	88,601,810.83	-
REVENUS			
Dividendes, net (note 2.j)	1,119,309.83	0.00	414,367.52
Intérêts sur obligations, nets (note 2.j)	2,999,863.15	1,791,321.75	0.00
Intérêts bancaires	239,956.20	215,628.68	1,553.86
	4,359,129.18	2,006,950.43	415,921.38
DEPENSES			
Amortissement des frais de constitution (note 2.k)	14,331.13	0.00	1,052.17
Commission de gestion et de distribution (note 4)	846,851.41	102,622.90	56,117.64
Commission de performance (note 8)	3,008.48	0.00	3,008.48
Commission de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires (note 6)	122,104.33	20,939.07	8,923.99
Frais professionnels, frais de révision et autres frais (note 7)	445,142.49	82,770.75	42,306.43
Frais d'Agent d'Administration Centrale (note 6)	168,987.32	30,111.92	8,497.68
Taxe d'abonnement (note 5)	35,545.68	4,093.19	320.69
Frais de transactions (note 2.l)	91,730.65	13,241.08	3,029.50
	1,727,701.49	253,778.91	123,256.58
REVENU/PERTE NET(TE) DES INVESTISSEMENTS	2,631,427.69	1,753,171.52	292,664.80
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres (note 2.e)	2,857,898.39	-1,102,334.15	2,162,599.29
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur pool - effet pooling (note 1)	6,527,335.99	6,994,352.57	0.00
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) de change	-168,388.29	-198,495.69	-5,148.70
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur contrats d'options	-36,063.31	0.00	0.00
Perte nette réalisée sur contrats de change à terme	-6,001,777.84	-6,248,712.39	-139.32
Perte nette réalisée sur futures (note 2.h)	-177,036.45	0.00	0.00
BENEFICE/PERTE NET(TE) REALISE(E)	5,633,396.18	1,197,981.86	2,449,976.07
Variation de la plus/moins-value nette non réalisée :			
- sur portefeuille-titres	2,825,229.22	-52,248.82	-3,189,250.51
- sur contrats d'options	-13,438.01	0.00	0.00
- sur contrats de change à terme	-3,451,899.89	-3,768,104.66	0.00
BENEFICE/PERTE PROVENANT DES OPERATIONS	4,993,287.50	-2,622,371.62	-739,274.44
Souscriptions d'actions	21,154,382.14	0.00	20,453,664.48
Rachats d'actions	-12,022,730.50	0.00	-945,084.09
Ecart de conversion**	-5,239,335.55	-5,615,260.51	0.00
Ecart de conversion sur les actifs nets au début de la période***	4,413,862.41		
ACTIFS NETS A LA FIN DE LA PERIODE	314,637,864.61	80,364,178.70	18,769,305.95

*L'état globalisé des opérations et des variations des actifs nets comprend les éléments globalisés de tous les compartiments de PROTEA UCITS II, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.

** L'écart mentionné ci-dessus résulte des fluctuations des taux de conversion en devise sur les différents postes afférents aux classes d'actions libellées dans une autre devise que la devise du compartiment entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

***L'écart mentionné ci-dessus résulte de la conversion des actifs nets de début de période (pour les compartiments libellés dans une autre devise que l'Euro) aux taux de conversion applicables au 31 décembre 2023 et aux taux de conversion applicables au 30 juin 2024.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

PROTEA UCITS II

Nombre d'actions en circulation et actif net par action

Compartiment Classe d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Actif net par action	Actif net par action	Actif net par action
		30.06.2024	30.06.2024	31.12.2023	31.12.2022
PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND					
A-CHF	CHF	1,000,000.00	72.22	74.57	77.76
PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)					
A1	EUR	129,076.99	123.13	-	-
A2	EUR	933.80	2,975.52	-	-
A3	USD	512.87	203.30	-	-

PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 juin 2024 (exprimé en USD)

Description	Devise	Nominal	Valeur d'évaluation (note 2)	% des actifs nets
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				
<i>ETATS-UNIS</i>				
TBI ETATS-UNIS 03/10/24 -SR-	USD	14,000,000.00	13,810,461.00	17.18
TBI ETATS-UNIS 05/07/24 -SR-	USD	11,000,000.00	10,993,611.20	13.68
TBI ETATS-UNIS 05/09/24 -SR-	USD	7,000,000.00	6,933,159.10	8.63
TBI ETATS-UNIS 05/12/24 -SR-	USD	12,000,000.00	11,731,731.60	14.60
TBI ETATS-UNIS 22/08/24 -SR-	USD	10,000,000.00	9,924,592.00	12.35
TBI ETATS-UNIS 29/11/24 -SR-	USD	15,000,000.00	14,678,248.50	18.26
			68,071,803.40	84.70
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES			68,071,803.40	84.70
AVOIRS EN BANQUE			13,687,265.22	17.03
AUTRES PASSIFS NETS			-1,394,889.92	-1.73
TOTAL DES ACTIFS NETS			80,364,178.70	100.00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 30 juin 2024

Répartition géographique

(en % des actifs nets)

États-Unis	84.70
	84.70

Répartition économique

(en % des actifs nets)

Instruments du marché monétaire	70.10
Obligations d'états ou de villes	14.60
	84.70

PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 juin 2024 (exprimé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2)	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTÉ				
ACTIONS				
<i>AUSTRALIE</i>				
PILBARA MINERALS	AUD	200,000.00	382,607.61	2.04
			382,607.61	2.04
<i>AUTRICHE</i>				
VERBUND 'A'	EUR	10,000.00	736,500.00	3.92
			736,500.00	3.92
<i>BELGIQUE</i>				
UMICORE	EUR	12,000.00	168,360.00	0.90
			168,360.00	0.90
<i>BRESIL</i>				
CEMIG ADR -SPONS.-	USD	520,000.00	853,930.09	4.55
SIGMA LITHIUM CORPORATION	USD	50,000.00	561,231.37	2.99
			1,415,161.46	7.54
<i>CANADA</i>				
LITHIUM AMERICAS	CAD	100,000.00	297,300.32	1.58
MAG SILVER	CAD	80,000.00	871,717.28	4.64
PAN AMERICAN SILVER	USD	50,000.00	927,454.66	4.94
SILVERCORP METALS	CAD	150,000.00	468,452.57	2.50
WHEATON PRECIOUS METALS	CAD	30,087.00	1,471,596.03	7.85
			4,036,520.86	21.51
<i>CHINE</i>				
CHINA DATANG CORP. RENAWABLE POWER H	HKD	1,800,000.00	434,534.23	2.32
CHINA LONGYUAN POWER GROUP 'H'	HKD	1,800,000.00	1,510,114.02	8.06
CHINA THREE GORGES RENEWABLE 'A'	CNY	600,000.00	335,927.46	1.79
CHINA YANGTZE POWER 'A'	CNY	250,000.00	928,423.36	4.95
GANFENG LITHIUM GROUP 'H' 144A/S	HKD	280,000.00	509,298.98	2.71
GOLDWIND SCIENCE & TECHNOLOGY	HKD	1,400,000.00	532,053.47	2.83
MING YANG SMART ENERGY 'A'	CNY	180,000.00	218,198.75	1.16
TIANQI LITHIUM 144A/S -IPO-	HKD	120,000.00	321,239.83	1.71
			4,789,790.10	25.53
<i>ESPAGNE</i>				
IBERDROLA	EUR	100,000.00	1,211,500.00	6.45
			1,211,500.00	6.45
<i>ETATS-UNIS</i>				
ALBEMARLE	USD	3,000.00	267,375.66	1.42
HANNON ARMSTRONG SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE	USD	20,000.00	552,367.37	2.94
PIEDMONT LITHIUM	USD	30,000.00	279,356.06	1.49
			1,099,099.09	5.85

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 juin 2024 (exprimé en EUR) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2)	% des actifs nets
<i>ITALIE</i>				
ENEL	EUR	200,000.00	1,298,800.00	6.92
			1,298,800.00	6.92
<i>JERSEY</i>				
ARCADIUM LITHIUM -CDI-	AUD	100,000.00	307,207.74	1.64
			307,207.74	1.64
<i>NORVEGE</i>				
SCATEC	NOK	30,000.00	227,797.26	1.21
			227,797.26	1.21
<i>NOUVELLE ZELANDE</i>				
CONTACT ENERGY	NZD	70,000.00	358,190.23	1.91
			358,190.23	1.91
<i>PORTUGAL</i>				
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	240,000.00	839,760.00	4.47
			839,760.00	4.47
<i>ROYAUME-UNI</i>				
NATIONAL GRID	GBP	97,500.00	1,014,976.94	5.41
			1,014,976.94	5.41
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES			17,886,271.29	95.30
AVOIRS EN BANQUE			899,122.73	4.79
AUTRES PASSIFS NETS			-16,088.07	-0.09
TOTAL DES ACTIFS NETS			18,769,305.95	100.00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND (note 1)

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 30 juin 2024

Répartition géographique

(en % des actifs nets)

Chine	25.53
Canada	21.51
Brésil	7.54
Italie	6.92
Espagne	6.45
Etats-Unis	5.85
Royaume-Uni	5.41
Portugal	4.47
Autriche	3.92
Australie	2.04
Nouvelle Zélande	1.91
Jersey	1.64
Norvège	1.21
Belgique	0.90
	95.30

Répartition économique

(en % des actifs nets)

Services publics	48.57
Mines et aciéries	14.42
Acier inoxydable	8.80
Métaux et Mines	7.85
Pierres et métaux précieux	6.43
Holdings et sociétés financières	2.94
Equipements électriques et électroniques	2.83
Services aux collectivités	2.04
Produits chimiques	1.42
	95.30

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024

NOTE 1

GENERALITES

PROTEA UCITS II (la "SICAV") est un fonds d'investissement de type ouvert de droit luxembourgeois constitué sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) conformément aux dispositions de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 (la "Loi de 2010") relative aux organismes de placement collectif ("OPC").

La SICAV a été constituée le 21 octobre 2009 pour une durée indéterminée sous le nom "Axiom Fund" avec un capital initial de 300,000 EUR. Les Statuts de la SICAV ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié le 11 septembre 2019 et publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations du Grand-Duché de Luxembourg le 7 octobre 2019. Une notice légale informant de l'émission et de la commercialisation d'actions par la SICAV a été déposée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

La SICAV est inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B148792.

FundPartner Solutions (Europe) S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été désignée comme Société de Gestion de la SICAV à compter du 1^{er} janvier 2013. Il s'agit d'une société de gestion au sens du Chapitre 15 de la Loi de 2010.

a) Compartiments actifs

Au 30 juin 2024, la SICAV comprend deux compartiments enregistrés en Suisse :

- PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND, libellé en dollars US (USD),
- PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND, libellé en euros (EUR), lancé le 30 avril 2024.

Le Conseil d'Administration de la SICAV est en droit de créer de nouveaux compartiments.

b) Evénements importants et changements significatifs

Deux nouveaux prospectus sont entrés en vigueur en juin 2024.

c) Classes d'actions

L'annexe du prospectus en vigueur de la SICAV énumère les différentes catégories d'actions disponibles dans chacun des compartiments susmentionnés.

Les actions "Restricted" sont réservées aux Actionnaires expressément approuvés par Banque Pictet & Cie, S.A., à son entière discrétion. Tous les autres investisseurs souscriront les autres actions.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

d) Pooling

Pooling technique (commissions de performance et classes d'actions hedgées)

Les investissements, autres actifs nets et opérations (comme les dividendes, les intérêts, les résultats réalisés sur investissements, etc.), communs à toutes les Classes d'Actions, sont détenus au titre du compartiment par l'intermédiaire de placements dans le pool d'investissements, tandis que les éléments spécifiques à chaque Classe d'Actions (comme les commissions de dépositaire, de service, de gestion et les commissions de performance) ainsi que les éléments spécifiques à une classe d'actions hedgée (tels que les contrats de change à terme et autres frais contractuels liés à la couverture) sont comptabilisés au sein de comptes "nourriciers".

Une portion du pool (participation exprimée en pourcentage) est allouée à chaque compte "nourricier" en fonction de sa contribution initiale. Par la suite, la portion de la participation exprimée en pourcentage de chaque compte nourricier est déterminée lors de chaque calcul de la VNI, sur la base de la taille de chaque compte nourricier telle que convertie dans la devise de référence du pool au taux de change en vigueur le jour du calcul de la VNI.

Présentation et impact du pooling dans les états financiers

Les données reprises dans l'état des opérations et des variations des actifs nets sous le poste "Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) sur pool - effet du pooling" représentent :

- l'effet de change résultant de la différence entre les taux de change utilisés à la date de clôture et ceux utilisés lors de chaque calcul de la VNI ;

NOTE 2

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

a) Généralités

Les états financiers sont préparés conformément aux méthodes comptables généralement acceptées et présentés suivant la réglementation en vigueur au Luxembourg eu égard aux OPC.

b) Conversion de devises

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de base d'un compartiment sont convertis dans cette devise au cours de change en vigueur à la fin de la période.

Les revenus et les frais dans des devises autres que la devise de base du compartiment sont convertis dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les bénéfices/pertes net(te)s réalisé(e)s sur opérations de change en découlant sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

c) Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la SICAV sont exprimés en euros ("EUR") et correspondent à la somme des postes correspondants dans les états financiers des différents compartiments, convertie en EUR aux taux de change en vigueur à la clôture de la période.

d) Evaluation des actifs

1) Les titres et autres actifs cotés ou négociés sur une bourse de valeurs ou un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours connu. Dans le cas de titres cotés ou négociés sur plusieurs bourses de valeurs et/ou autres marchés réglementés, le Conseil d'Administration de la SICAV définira l'ordre de priorité sur la base duquel les cours constatés sur ces bourses de valeurs et/ou ces autres marchés réglementés sont utilisés ;

2) Les actifs qui ne sont ni cotés sur une bourse de valeurs officielle ni négociés sur un marché réglementé ainsi que les actifs ainsi cotés ou négociés pour lesquels le dernier cours disponible n'est pas jugé représentatif de la juste valeur de marché sont valorisés sur la base de leur valeur de réalisation probable, estimée prudemment et en toute bonne foi par la Société de Gestion ;

3) Les espèces et autres actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts courus ;

4) Les parts/actions d'OPC de type ouvert sont évaluées sur la base de leur dernière VNI connue ou, si celle-ci n'est pas représentative de leur juste valeur de marché, leur prix est déterminé par le Conseil d'Administration de la SICAV de manière juste et raisonnable. Les parts/actions d'OPC de type fermé sont évaluées sur la base de la dernière valeur de marché connue ;

5) Les liquidités et les instruments du marché monétaire qui ne sont ni cotés sur une bourse de valeurs, ni négociés sur un marché réglementé et dont l'échéance résiduelle est inférieure à douze mois sont évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts courus, le cas échéant. La valeur totale est amortie selon la méthode du coût amorti ;

6) Les contrats futures, les CFD, ainsi que les contrats de change à terme et d'options qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou un autre marché réglementé sont évalués à leur valeur de liquidation déterminée conformément aux politiques établies en toute bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats futures, de change à terme et d'options négociés sur une bourse de valeur ou un autre marché réglementé est basée sur le dernier prix de règlement disponible sur la bourse ou le marché réglementé où ces contrats sont négociés. Dans le cas où un contrat future, de change à terme ou d'options ne pourrait pas être liquidé au jour d'évaluation des actifs correspondants, la base qui servira à calculer la valeur de réalisation dudit contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de la SICAV de la manière qu'il jugera la plus juste et la plus raisonnable ;

7) Les flux de trésorerie provenant d'opérations de swap sont calculés à la date d'évaluation du taux swap zéro-coupon correspondant à la date d'échéance de ces flux. La valeur des swaps correspond par conséquent à la différence entre ces deux calculs ;

8) Tout autre titre, instrument ou actif est valorisé sur la base de sa valeur de réalisation probable, estimée prudemment et en toute bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

e) Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) sur vente de titres

Le bénéfice/La perte net(te) réalisé(e) sur vente de titres est déterminé(e) sur la base du coût moyen pondéré des titres vendus.

f) Coût des investissements en portefeuille

Les coûts des investissements exprimés dans des devises autres que la devise de base du compartiment sont convertis dans cette devise de base aux taux de change en vigueur à la date d'achat.

g) Contrats de change à terme

Les bénéfices ou pertes net(tes) non réalisé(e)s sur contrats de change à terme en cours sont calculé(e)s, le cas échéant, sur la base des taux de change à terme en vigueur à la clôture de la période et sont comptabilisé(e)s dans l'état des actifs nets.

h) Reconnaissance des contrats futures et des CFD

Lors de chaque calcul de la VNI, l'appel de marge sur contrats futures et CFD est enregistré directement au sein du poste "bénéfices/pertes réalisé(e)s sur contrats futures" par la contrepartie du compte bancaire.

i) Comptabilisation des contrats futures et des CFD

Les bénéfices ou pertes non réalisé(e)s sur contrats futures et CFD font l'objet d'un règlement journalier via la réception/le paiement d'un montant en espèces correspondant à l'augmentation/la diminution journalière de la valeur de marché de chaque future ou CFD ouvert. Ce montant en espèces est comptabilisé sous le poste "Avoirs en banque" de l'état des actifs nets et le montant correspondant est comptabilisé sous le poste "Bénéfices et/ou pertes net(tes) réalisé(e)s sur contrats futures et CFD" de l'état des opérations et des variations des actifs nets.

j) Revenus

Les dividendes sont enregistrés nets de retenue à la source à la date de détachement. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

k) Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

l) Frais de transaction

Les frais de transaction représentent les coûts afférents aux achats et ventes d'investissements encourus par chaque compartiment. Les frais de transaction comprennent les frais de courtage, les commissions bancaires, les impôts étrangers, les frais de dépôt et autres commissions. Ils figurent à l'état des opérations et des variations des actifs nets.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

NOTE 3

COMMISSION DE DILUTION

Dans certaines circonstances (par exemple des volumes de transaction élevés), le Conseil d'Administration de la SICAV peut prélever une commission de dilution lors de l'achat, du rachat et/ou de la conversion d'actions. Si cette commission est prélevée, le montant reviendra au compartiment concerné et lui sera acquis.

La commission de dilution est calculée sur la base des frais de transaction encourus au titre des investissements sous-jacents du compartiment concerné, y compris toutes les commissions, marges et taxes applicables.

La méthode de la commission de dilution peut notamment être appliquée dans les cas suivants :

- Les actifs nets d'un compartiment ne cessent de diminuer (rachats massifs) ;
- La taille d'un compartiment est devenue réellement problématique ;
- Les rachats et/ou souscriptions nets représentent plus de 5% du total des actifs du compartiment ;
- A chaque fois que le Conseil d'Administration estime que les intérêts des Actionnaires justifient le recours au prélèvement d'une commission de dilution.

Dans tous les cas, la commission de dilution ne pourra excéder 2.00% de la VNI par action.

Au cours de la période clôturée au 30 juin 2024, aucun compartiment n'a eu recours à un mécanisme de commission de dilution.

NOTE 4

COMMISSIONS DE GESTION

La SICAV verse aux Gestionnaires des commissions basées sur les actifs nets moyens attribuables à ce type d'actions, prélevées sur les actifs du compartiment pour le trimestre/mois aux taux annuels suivants :

Compartiment	Classe d'Actions	Taux p.a. (max.)	Fréquence des paiements
PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND	A	0.25%	trimestrielle
PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND	A1	2.00% ¹	trimestrielle
	A2	2.00% ¹	trimestrielle
	A3	2.00% ¹	trimestrielle

¹Depuis le 30 avril 2024

Lorsqu'un compartiment investit dans les parts d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC liés à la SICAV dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle, ou par une importante participation directe ou indirecte, ou gérés par une société de gestion liée au Gestionnaire concerné, aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être imputée à la SICAV au titre de son investissement dans les parts de ces autres OPCVM et/ou autres OPC.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

Lorsqu'un compartiment investit dans des OPCVM et autres OPC liés à la SICAV, tel que décrit au paragraphe précédent, les commissions de gestion totales (à l'exclusion de toute commission de performance, le cas échéant) payées par ledit compartiment et chacun des OPCVM ou autres OPC concernés ne pourront excéder 2.5% des actifs nets sous gestion concernés.

NOTE 5 TAXE D'ABONNEMENT

La SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0.05% des actifs nets, payable trimestriellement et calculée sur les actifs nets à la fin de chaque trimestre. Cette taxe sera cependant réduite à 0.01% dans le cas des Classes d'Actions réservées aux investisseurs institutionnels (en vertu de l'article 174 de la Loi de 2010) et de SICAV monétaires. La taxe d'abonnement ne s'applique pas à la portion des actifs d'un compartiment investie dans d'autres organismes de placement collectif luxembourgeois qui y sont eux-mêmes soumis.

NOTE 6 COMMISSIONS DE BANQUE DEPOSITAIRE, D'ADMINISTRATION CENTRALE ET DE SOCIETE DE GESTION

La SICAV versera à la Banque dépositaire, à la Société de Gestion et à l'Administration centrale des commissions payables trimestriellement, dont le taux annuel total pourra varier en fonction des compartiments.

Au 30 juin 2024, ces taux sont les suivants :

	Administration centrale* (% max.)	Banque dépositaire** (% max.)	Société de Gestion*** (% max.)	Administration centrale, Banque dépositaire, Agent et Société de Gestion (% max.)
PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND	0.05%	0.05%	0.06%	-
PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND	0.20%	0.15%	0.15%	-

* avec un montant minimum de 45,000 EUR pour le compartiment PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND et de 50,000 USD pour le compartiment PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND.

** avec un montant minimum de 35,000 EUR pour le compartiment PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND et de 40,000 USD pour le compartiment PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND.

*** avec un montant minimum de 50,000 EUR pour le compartiment PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND et de 40,000 USD pour le compartiment PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND. Ces commissions figurent à l'état des opérations et des variations des actifs nets sous la rubrique "Frais professionnels, frais de révision et autres frais".

NOTE 7 FRAIS PROFESSIONNELS ET AUTRES FRAIS

Au 30 juin 2024, les frais professionnels, frais de révision et autres frais comprenaient essentiellement des frais de la société de gestion, les frais financiers, professionnels, d'audit, juridiques et de domiciliation.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

NOTE 8

COMMISSIONS DE PERFORMANCE

Les classes A et B du compartiment PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND sont soumises à un régime de commission de performance, provisionnée chaque jour d'évaluation, payable annuellement, basée sur la VNI et qui correspond à 15% de la surperformance de la VNI par action (mesurée par rapport au high water mark) par rapport à un hurdle rate de 2% p.a. pro rata temporis, calculé au cours de l'exercice.

Les classes A1, A2 et A3 du compartiment PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND sont soumises à un régime de commission de performance, provisionnée chaque jour d'évaluation, payable annuellement, basée sur la VNI et qui correspond à 10% de la surperformance de la VNI par action (mesurée par rapport au high water mark).

Devise de référence de la classe d'actions Indice pour le hurdle rate

EUR	Euribor 3 mois ACT/360
CHF	SARON
USD	SOFR

Pour le compartiment PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND, le high water mark correspond au plus élevé des deux éléments suivants :

- La dernière VNI par action après déduction de la commission de performance appliquée au cours de la période de calcul précédente et,
- Le high water mark précédent.

a) PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND

Code ISIN	Classe d'Actions	Devise de la classe	Commissions de performance	% des actifs nets
LU2366650039	A-CHF	CHF	-	_*

* Sur la base de la moyenne des actifs nets de la Classe pour l'exercice clôturé le 30 juin 2024

b) PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND

Code ISIN	Classe d'Actions	Devise de la classe	Commissions de performance	% des actifs nets*
LU0405846410	A1	EUR	3,008.48	0.02%
LU0405860593	A2	EUR	-	-
LU0405863852	A3	USD	-	-

* Sur la base de la moyenne des actifs nets de la Classe pour la période allant du 30 avril 2024 (date de lancement) au 30 juin 2024

Les autres compartiments ne paient pas de commission de performance.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

NOTE 9 TAUX DE CHANGE

Le taux de change suivant a été utilisé pour la conversion des actifs nets des compartiments en euros au 30 juin 2024 :

1 EUR = 1.07175050 USD

NOTE 10 AUTRES FRAIS A PAYER

Au 30 juin 2024, les autres frais à payer regroupent principalement les frais de société de gestion, d'administration, de banque dépositaire et d'audit.

NOTE 11 CONTRATS DE CHANGE A TERME

Les contrats de change à terme sur des paires de devises identiques listés ci-après sont cumulés. Seule la date d'échéance la plus éloignée est présentée.

Au 30 juin 2024, les contrats de change à terme suivants étaient en cours :

PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
AUD	15,879,000.00	USD	10,512,215.58	18/07/2024
CAD	28,311,000.00	USD	20,699,296.84	18/07/2024
CHF	77,005,182.70	USD	87,016,017.68	18/07/2024
EUR	17,899,000.00	USD	19,201,618.55	18/07/2024
GBP	26,698,000.00	USD	33,871,325.43	18/07/2024
JPY	7,094,850,000.00	USD	45,056,936.79	18/07/2024
NOK	71,146,000.00	USD	6,670,874.35	18/07/2024
NZD	37,743,000.00	USD	23,127,467.78	18/07/2024
SEK	24,391,000.00	USD	2,325,429.96	18/07/2024
USD	21,354,882.34	AUD	32,051,000.00	18/07/2024
USD	37,842,309.35	CAD	51,966,000.00	18/07/2024
USD	97,806,508.13	CHF	86,768,000.00	18/07/2024
USD	7,771,536.20	EUR	7,243,000.00	18/07/2024
USD	27,297,138.94	NZD	44,742,000.00	18/07/2024
USD	4,352,277.10	SEK	46,289,000.00	18/07/2024

La moins-value nette non réalisée sur ces contrats au 30 juin 2024 était de USD 1,286,653.80 et figure dans l'état des actifs nets.

NOTE 12 FORWARD FOREIGN EXCHANGE CONTRACTS

Forward foreign exchange contracts on identical currency pairs listed below are aggregated. Only the longest maturity date is shown.

PROTEA UCITS II

Notes aux états financiers au 30 juin 2024 (suite)

The following forward foreign exchange contracts were outstanding as at 30 juin 2024:

PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
AUD	15,879,000.00	USD	10,512,215.58	18/07/2024
CAD	28,311,000.00	USD	20,699,296.84	18/07/2024
CHF	77,005,182.70	USD	87,016,017.68	18/07/2024
EUR	17,899,000.00	USD	19,201,618.55	18/07/2024
GBP	26,698,000.00	USD	33,871,325.43	18/07/2024
JPY	7,094,850,000.00	USD	45,056,936.79	18/07/2024
NOK	71,146,000.00	USD	6,670,874.35	18/07/2024
NZD	37,743,000.00	USD	23,127,467.78	18/07/2024
SEK	24,391,000.00	USD	2,325,429.96	18/07/2024
USD	21,354,882.34	AUD	32,051,000.00	18/07/2024
USD	37,842,309.35	CAD	51,966,000.00	18/07/2024
USD	97,806,508.13	CHF	86,768,000.00	18/07/2024
USD	7,771,536.20	EUR	7,243,000.00	18/07/2024
USD	27,297,138.94	NZD	44,742,000.00	18/07/2024
USD	4,352,277.10	SEK	46,289,000.00	18/07/2024

La moins-value nette non réalisée sur ces contrats au 30 juin 2024 était de USD 1,286,653.80 et figure dans l'état des actifs nets.

NOTE 13

GARANTIE SUR PRODUITS DERIVES NEGOCIES DE GRE A GRE

Dans le cadre de leurs transactions sur des produits dérivés négociés de gré à gré (contrats de change à terme et CFD), les compartiments de la SICAV n'ont pas perçu de garantie de la part des différentes contreparties avec lesquelles ils traitent.

NOTE 14

EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de la période en ce qui concerne les compartiments enregistrés en Suisse.

PROTEA UCITS II

Total Expense Ratio ("TER")

Conformément à la Directive de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS") du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021), la "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux", la SICAV est tenue de publier un TER pour la dernière période de douze mois.

Le TER se définit comme le rapport entre le total des frais d'exploitation (se composent principalement des commissions de conseil en investissement et de gestion, des commissions de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires, des commissions de service, des commissions de performance, des impôts et taxes) et la VNI moyenne (calculée sur base de la moyenne journalière du total des actifs nets pour la période concernée) du compartiment/de la classe d'actions concerné(e) exprimée dans sa devise de référence.

En outre, pour les nouvelles classes d'actions lancées au cours de l'année, les frais opérationnels ont été annualisés comme énoncé au point 8 de la Directive. Les montants ont été annualisés tandis que certains coûts fixes n'ont pas fait l'objet d'une répartition égale sur la période.

Pour la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, le TER était le suivant :

Classe d'action	Devise	TER annualisé incluant les frais de performance	TER annualisé excluant les frais de performance	TER synthétique
PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND				
A-CHF	CHF	0.57%	0.57%	-
PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND				
A1	EUR	2.81%	2.81%	-
A2	EUR	2.51%	2.51%	-
A3	USD	2.51%	2.51%	-

PROTEA UCITS II

Performance

La performance par classe d'actions a été calculée par comparaison entre l'actif net par action au 31 décembre 2023 et l'actif net par action au 30 juin 2024.

La performance a été calculée respectivement à la fin de chaque période conformément à la "Directive pour le calcul et la publication de performance de placements collectifs de capitaux" de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS") du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021).

La performance indiquée consiste en des données historiques dont il est impossible de déduire la performance actuelle ou future. Les commissions et frais perçus lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat d'actions, n'ont pas été pris en compte dans le calcul des données relatives à la performance.

Au 30 juin 2024, les performances étaient les suivantes :

Classe d'action	Devise	Performance pour la période clôturée au 30 juin 2024	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021
PROTEA UCITS II - MILLENNIUM GLOBAL SYSTEMATIC CURRENCY FUND					
A-CHF	CHF	-3.15%	-4.10%	-20.28%	-2.46% *
PROTEA UCITS II - SOLAR & SUSTAINABLE ENERGY FUND					
A1	EUR	-3.83% *	-	-	-
A2	EUR	-3.78% *	-	-	-
A3	USD	-3.73% *	-	-	-

* La performance des classes d'actions lancées pendant l'exercice/la période a été calculée en comparant l'actif net par action à la date de lancement de la classe d'actions avec l'actif net par action en fin d'exercice/de période.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats présents ou futurs.

Autres informations aux Actionnaires

Réglementation relative aux opérations de financement sur titres

Au 30 juin 2024, la SICAV était soumise aux exigences du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Aucune transaction correspondante n'a toutefois été effectuée au cours de la période à laquelle les états financiers se rapportent.

